VIIe EXCURSION

des groupements catholiques du diocèse de Cambrai

Les inscriptions pour le voyage à Rouen et les bords de la Seine commenceront le 10 mai et seront closes dès que le contingent maximum des deux trains aura été atteint. En toute hypothèse, on n'inscrira plus après le 5 juin.

Le Train Rouge partira de Maulde vers 6 heures 1/4, passera à Valenciennes vers 4 heures 3/4, à Cambrai-Annexe vers 5 h. 1/2; le soir il sera à Cambrai vers 11 h. 1/4, à Valenciennes vers minuit, à Maulde vers minuit 30.

Le Train Violet partira des gares extêmes (Jeumont et Fourmies) vers 4 h. 1/4, passera à Valenciennes vers 5 h. 1/4, à Douai vers 6 heures; le soir il sera à Douai avant onze heures; à Valenciennes vers 11 h. 30, aux gares extrêmes pour minuit 30.

Un train de raccordement desservira Jeumont, Maubeuge et Hautmont; un autre la ligne d'Anzin; enfin un tramway spécial A.R. unira Blanc-Misseron à Valenciennes-Gare, par Quarouble, Onnaing et St-Saulve.

Les jeunes gens de moins de 15 ans ne seront admis que sous la surveillance de leur père.

Nous rappelons que le prix global (tout compris, trains, bateaux et vivres) n'est que de treize francs en 3e classe.

Une augmentation de un franc sera demandée aux groupes qui partiront des gares de Jeumont, Maubeuge, Hautmont, Fourmies, Sains et Avesnes.

Une augmentation de cinquante centimes, aux groupes qui partiront de Maulde, Lecelles, Saint-Amand, Aulnoye, Berlaimont et Le Quesnoy.

Enfin une augmentation de cinq francs sera perçue pour les excursionnistes voyageant en 2e classe.

Des programmes plus détaillés peuvent être demandés à MM. Flemme et Meurisse, aumôniers des Œuvres.

Seuls, MM. les Curés et Directeurs de Patronages prendront les adhésions pour leurs paroisses respectives.

Pour éviter toute perte de temps, prière d'envoyer les cotisations en même temps (si possible) que les inscriptions, à M. l'abbé Flemme (Englefontaine), pour le Cambrésis et l'Avesnois; à M. l'abbé Meurisse (9, place du Neuf-Bourg, à Valenciennes) pour le Douaisis et le Valenciennois.

Les Elections Législatives

SCRUTIN DE BALLOTTAGE du 10 Mai 1914

SIXIÈME CIRCONSCRIPTION DE LILLE

UN APPEL DE LA LIGUE POPULAIRE DES PÈRES ET MÈRES DE FAMILLES NOMBREUSES DE FRANCE

Il est entendu que tout père de famille doit protéger ses enfants en agissant pour eux, alors qu'ils sont encore trop jeunes pour agir eux-mêmes; cette action du père doit se produire surtout dans le choix du législateur chargé de légiférer, c'est-à-dire de créer un ensemble de lois dont l'action sera salutaire ou néfaste à ses enfants.

Pères de famille des cantons de Roubaix-Ouest, Croix, Wasquehal, Lannoy et Lysoing, vous avez tous lu la lettre contenant les revendications de la Ligue Populaire des Pères et Mères de familles nombreuses qui a été adressée aux candidats de votre circonscription avant le scrutin du 26 avril, en les priant de bien vouloir nous faire l'honneur d'une réponse par écrit.

Un seul, M. J. Cléty, nous a répondu, déclarant vouloir nous défendre à la Chambre des députés s'il était élu.

Electeurs pères de famille de la 6e circonscription, à quelque parti que vous apparteniez, souvenez-vous en dimanche prochain, faites voir qu'il faudra enfin compter avec vous et ne plus vous traiter à l'avenir en quantité négligeable.

Pères de familles nombreuses, oubliez vos dissensions politiques, ayez aussi vôtre « discipline » et votez tous pour le défenseur des familles nombreuses, Jules Cléty.

Pour le Comité :
Le Vice-Président,
GUSTAVE LONGUEPEE.

Quatre cents électeurs acclament, à Templeuve, la candidature de M. Jules CLÉTY, candidat anticollectiviste

DISCOURS DE M. BRACKERS D'HUGO
Adjoint au Maire de Lille

La réunion qui a eu lieu jeudi soir au Café des Voyageurs, a obtenu le plus vif succès. M. Lebouoq, présidait, avec comme assesseurs MM. Lamblin et M. Mulliez. M. Lebouoq présente les deux conférenciers et donne aussitôt la parole à M. Jules Cléty.

Des bravos nourris saluent l'apparition de M. Cléty à la tribune. Les applaudissements redoublent chaque fois que le candidat fait le procès des utopies socialistes.

La doctrine collectiviste est au premier chef ennemie des agriculteurs, puisqu'elle poursuit l'expropriation de la propriété agraire, grande et petite. — La terre appartenant à la collectivité, ce serait la ruine du pays, la suppression du travail, de l'économie et des efforts quotidiens des travailleurs de la terre qui sont la richesse principale de la France. — Le collectivisme est la négation même du devoir social. — Prédicateurs d'une doctrine de haine, ils se gardent bien de mettre leurs principes en application; leurs chefs sont riches; ils font la révolution sociale à leur profit et s'enrichissent aux dépens des ouvriers.

Depuis 30 ans, le socialisme n'a profité qu'à un petit nombre d'arrivés, tandis que les ouvriers n'ont guère vu la terre promise qu'au travers d'un verre grossissant; par contre les meneurs voyaient s'arrondir et leur fortune personnelle... et aussi leur arrondissement.

Aujourd'hui les socialistes réclament l'inquisition fiscale, mais il ne faut pas que les ouvriers oublient que sous le régime de l'impôt sur le revenu, les ouvriers vivant de leurs salaires paient l'impôt comme les riches. La déclaration contrôlée est contraire au tempérament français; les socialistes veulent faire régner chez nous le régime de caporalisme prussien.

M. Cléty traite ensuite de la question militaire. — Les socialistes sont contre la loi de trois ans; ils commettent un crime de lèse-patrie. La loi de trois ans est le résultat des armements de l'Allemagne, qui a successivement augmenté les effectifs de ses troupes, puisqu'en 1913 son armée comptait 300.000 hommes de plus que l'armée française active. Or, l'Allemagne veut la guerre; elle la fera à son heure, profitant de notre faiblesse. Le retour à la loi de deux ans, c'est la guerre à brève échéance, c'est le Nord et le Pas-de-Calais devenant la rançon de la guerre, opprimés comme nos Frères d'Alsace Lorraine. Ne vaut-il pas mieux faire trois ans que de devenir Allemands?

En combattant la loi de trois ans, les socialistes ont fait échouer une proposition accordant quelques dispenses en faveur des enfants des familles nombreuses et des fils de veuves. Eux qui se réclament des principes humanitaires n'ont pas eu d'humanité pour adoucir le sort des veuves et des familles nombreuses.

Quand il s'agit du sort de la Patrie, les discussions politiques doivent disparaître; le devoir de tous les électeurs patriotes est de faire bloc contre le candidat des sans-patrie.

M. Cléty rappelle les services rendus par lui à la Fédération républicaine, où il combattait loyalement contre les collectivistes aux côtés de Eugène Motte. Il faut que la France soit bien administrée, pour cela il faut enrayer le mouvement socialiste et révolutionnaire; devant l'ennemi commun, il faut faire l'union de tous les citoyens pour le drapeau tricolore contre le drapeau rouge.

C'est au milieu des applaudissements unanimes de son auditoire que M. Cléty termine en faisant appel à tous les électeurs collectivistes.

DISCOURS DE M. BRACKERS D'HUGO
Adjoint au Maire de Lille

M. Brackers d'Hugo est heureux d'apporter son concours à son ami Cléty et rend hommage au courage civique du candidat anticollectiviste. Quand il s'agit de choisir un député, il faut examiner les capacités de chacun; or, entre le citoyen Dubled qui, à la Chambre ne dit rien et pense de même, le choix n'est pas douteux, il est en faveur de M. Cléty.

C'est une doctrine mauvaise que le collectivisme qui trompe les électeurs pour permettre à certains ambitieux d'arriver à l'assiette au beurre. Avec son humour habituel, le conférencier, fréquemment applaudi, en fait le procès: L'Etat patron ne changera rien à la situation actuelle: usines, mines, chemins de fer auront seulement changé de propriétaire; L'Etat forcera les ouvriers à travailler à son gré pour le salaire qu'il lui plaira; les grèves mêmes seront impossibles, car les gendarmes collectivistes seront là pour les étouffer. L'ouvrier n'aura même pas la possibilité de changer d'atelier. Ce sera le régime d'esclavage et de travaux forcés.

Le socialisme est une utopie dangereuse qui n'engendra que des malheurs. Les ouvriers mêmes ne peuvent l'accepter.

Traîtres à la patrie sont les collectivistes qui prêchent l'internationalisme et la guerre civile entre enfants d'un même pays. Les socialistes d'ailleurs ne s'entendent même pas sur leurs théories: Jaurès qui demandait six semaines pour établir le plan de la cité future nous le fait attendre depuis six ans. Le socialisme exploite la misère de l'ouvrier pour le seul intérêt de quelques-uns; les ouvriers sensés ne peuvent se résigner à se laisser exploiter dans le bagne collectiviste. Aucun électeur ne doit accorder son suffrage au candidat socialiste. Les radicaux, qui n'ont rien de commun avec les collectivistes ne peuvent soutenir un socialiste, puisque ce dernier veut la suppression de la propriété individuelle, au contraire des radicaux.

M. Cléty est un républicain sincère qui défend les idées de liberté, d'égalité et de fraternité que combattent les socialistes; il se présente aux électeurs avec son drapeau nettement déployé, il est anticollectiviste, à lui doivent aller les suffrages de tous les adversaires des doctrines socialistes.

Arrière le drapeau rouge, et que tous les bons Français se comptent dimanche prochain sur le nom de M. Cléty, dit en terminant M. Brackers d'Hugo qu'applaudissent à tout rompre les auditeurs.

NEUVIÈME CIRCONSCRIPTION DE LILLE

La réunion de Comines, samedi à huit heures, aura lieu avec le concours de M. Danette, député.

M. GROUSSAU acclamé à Linselles

Ce fut une superbe réunion que celle qui réunit hier soir, à Linselles, environ un millier d'électeurs. Quand M. Groussau arriva, plus une place n'est vacante dans la vaste salle des fêtes. Celle-ci a été décorée pour la circonstance et de nombreuses inscriptions prédisent le succès dimanche prochain au vaillant député de la 9e circonscription.

Sur l'estrade, aux côtés de M. Bonenfant, maire, prenaient place MM. Louis Sion-Arnould, conseiller d'arrondissement, Pierre Lefebvre, adjoint, Paul Tiberghien-Toulemonde, ancien président du Tribunal de Commerce, Albert Masurel, ancien député, Robert Descamps, le conseil municipal au complet.

M. Bonenfant est heureux de constater l'empressement qu'ont mis les Linsellois à venir applaudir M. Groussau. « Je vois sur vos figures l'espérance et la certitude d'une victoire pour dimanche prochain. »

M. Villeneau, conseiller général de la Charente-Inférieure, ne vient pas défendre la candidature de M. Groussau, mais il lui apporte l'hommage de la reconnaissance du parti libéral.

Depuis douze ans, il a été pour vous, dit-il, non seulement un ami et un défenseur, mais il a incarné le foi et le patriotisme des fières populations du Nord.

M. Villeneau prononce ensuite un magistral discours sur l'importance des élections, qui lui vaut des applaudissements chaleureux de l'auditoire. Quand il termine, la salle entière, debout, fait à l'orateur une splendide ovation et entonne en son honneur le vivat des Flandres.

M. GROUSSAU est l'objet de vives acclamations. Celles-ci se produiront à maintes reprises pendant son discours. Quand il termine sur une parole d'espoir, tous les auditeurs sont debouts et entonnent un vibrant vivat.

Ce fut une soirée réconfortante qui fait bien augurer du résultat de dimanche.

A Pérenchies

Une importante réunion électorale s'est tenue jeudi soir, à Pérenchies, dans la grande salle de l'estaminet du Moulin-Rouge.

L'auditoire, essentiellement ouvrier, a applaudi avec vigueur M. Vermesse, directeur de la « Paix sociale » et M. Coutel, conseiller municipal de Lille.

M. Vermesse énumère les méfaits de la majorité blocarde qui vient de quitter le Parlement; il cingla avec véhémence les jouisseurs et les profiteurs qui firent leur bénéfice dans les nombreux scandales dont nous avons été affligés.

Tour à tour, les affaires Humbert, Rochette, Panama et nombre d'autres furent stigmatisées par le vaillant orateur. La péroraison vibrante en faveur de M. Groussau, dont M. Vermesse énumère les multiples services rendus à la cause de la liberté et à la défense des intérêts des ouvriers fut vivement applaudie.

M. Coutel, avec sa verve coutumière, intéressa longuement l'auditoire en démontrant, fait à l'appui, la singulière attitude des chefs socialistes, qui oublient facilement leur esprit de classe dans les compromissions avec les sectaires francs-maçons.

Il énumère toutes les lois sociales votées et proposées par M. Groussau et ses amis, et prouva que les ouvriers ne pouvaient avoir meilleur défenseur que leur député sortant.

Les auditeurs acclamèrent avec enthousiasme les déclarations de M. Vermesse, qui termina cette belle réunion en adjurant les électeurs de Pérenchies de savoir être dignes de l'honneur qui leur est fait de pouvoir renouveler le mandat du sympathique M. Groussau.

Sans aucune voix discordante, l'ordre du jour suivant fut voté à l'unanimité:

« 200 électeurs réunis au Moulin-Rouge, s'engagent à défendre avec la plus grande énergie la candidature de M. Groussau au scrutin de ballottage du 10 mai, à voter et à faire voter leurs amis pour le vaillant défenseur du droit, de la justice, de la liberté, le dévoué député M. Groussau.

***

Extrait de la *Presse* :

LA CANDIDATURE DE M. GROUSSAU

La campagne ardente menée dans la 9e circonscription de Lille par notre ami Groussau contre les forces coalisées des radicaux et des révolutionnaires, apparaît sous le jour le plus favorable. Lo discipline de tous les hommes d'ordre, de tous les vrais amis de la liberté, renverra au Palais-Bourbon l'éloquent juriste, le vaillant orateur dont le talent incontesté et le caractère élevé se sont imposé à l'estime de ses adversaires eux-mêmes. Ce sera l'honneur des laborieuses populations du Nord de compter parmi leurs représentants l'infatigable défenseur de toutes les nobles causes, le respect des droits de la conscience, l'amélioration du sort des déshérités de la vie, le souci personnel des grands intérêts nationaux. En face des fauteurs de désordre, des excitateurs à la haine des classes, des contempteurs de l'idéal politique, les électeurs lillois ont leur devoir tout tracé en se rangeant sous la bannière de M. Groussau.

Nous sommes assuré qu'ils n'y failliront pas.

Extrait de la *Libre Parole* :

NORD. — Dans la neuvième circonscription de Lille, M. Groussau, député sortant, libéral (6.164 voix), a pour concurrent au ballottage le radical-socialiste Ducarin (3.870 voix), en faveur duquel s'est désisté le socialiste unifié Vandeputte (2.840 voix).

Des renseignements qui nous parviennent, il résulte que l'éminent orateur libéral et catholique regagnera facilement les 546 voix qui le séparent, au premier tour, de la coalition blocarde. Les patriotiques populations du Nord se feront un devoir de renouveler à M. Groussau la confiance qu'elles lui accordent depuis douze ans.

Des hommes comme M. Groussau sont l'honneur d'un Parlement; nos pires adversaires eux-mêmes s'accordent à le reconnaître. Et il n'est pas inopportun, à la veille du scrutin, de rappeler ce mot du socialiste anticlérical Allard, ancien député: « S'il me fallait désigner les trois hommes les plus dignes d'estime dans cette assemblée, je nommerais en premier lieu M. Groussau ».

A LA CHEVRETTE

80, rue Nationale, Lille, aujourd'hui vendredi 8 et demain samedi 9, derniers jours de la Vente-Réclame Annuelle du Gant Perrin. Prix exceptionnels. Tous les gants sont garantis. 0801-2

ROUBAIX

LA GREVE DE L'USINE A GAZ

Deux conversations téléphoniques ont eu lieu dans la journée de jeudi entre la Direction de l'usine à gaz et les délégués du syndicat ouvrier. Il en résulte que, aujourd'hui vendredi, aura lieu la réunion d'une commission composée de délégués de la Société Roubaisienne d'Eclairage et des délégués du syndicat ouvrier pour examiner la situation.

Vendredi, comme la veille, la Compagnie sera en mesure de fournir du gaz de 9 heures à 11 heures du matin et de 2 heures de l'après-midi à 3 heures du matin.

Retraites ouvrières et paysannes. — Il est rappelé aux assurés nés en mai qu'ils doivent échanger leur carte annuelle trois jours avant ou trois jours après la date de leur anniversaire, à l'Hôtel de Ville, bureau des Retraites Ouvrières.

Les retraités, en possession de leur titre de rente, qui n'ont pas encore retiré leur certificat de vie pour l'échéance du premier mai, sont invités à le faire au plus tôt.

Le Bureau des retraites est ouvert le dimanche, de 9 heures à midi.

Bulletin de l'Institut Populaire. — Sommaire du dernier numéro: 1. La convalescence, causerie du docteur; 2. Les origines de la semaine anglaise; 3. Les Syndicats d'employés catholiques en France; 4. Notes d'action sociale; 5. La méthode concrète en science sociale: Pour combattre l'alcoolisme; 6. Cercles d'études sociales pratiques de l'I. P.; Notes de la ménagère; Au jardin.

Magnifiques cartes postales et grandes héliogravures des 7 douleurs de la Ste-Vierge à offrir comme cadeaux. — LECTURE POPULAIRE, 36, Grande-Rue.

Société des Anciens Sous-Officiers Français. — Le Conseil d'administration se réunira dimanche prochain, 10 courant, à 10 heures 1/2 du matin, au Café Pandore. Les Sociétaires qui désireraient présenter des observations concernant la société, pourront s'adresser au Président, de 10 h. 1/2 à 11 h.

Arrestation d'un expulsé. — La sûreté a arrêté rue de Tourcoing, Léopold Lesbergue, 37 ans, ajusteur, demeurant rue de la Guinguette et qui était expulsé de France depuis plusieurs années.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

CHOCOLAT THOMAS LILLE 800

du 7 mai

Naissances. — René Mignauw, rue de l'Epeule, cour Cardon, 4. — Jacques Devulder, rue du Vieil-Abreuvoir, 14. — Léon Leclercq, rue Ma-Campagne, 109. — Marie-Thérèse Pauchant, rue Daubenton, 109. — Alfred Deffenian, rue de la Guinguette, 13.

Mariages. — Georges Fralin, représentant de commerce, quai de Gand, 24 et Gabrielle Tonneau, s. prof., rue de France, 106. — Gustave Féret, employé, rue de Courcelles, 5 et Marthe Sonneville, s. prof., place de la Fraternité, 13.

Décès. — Justine Defrenne, 66 ans, rue Charlemagne, 50. — Marie Vanwickere, 75 ans, rue de Lille, 192. — Charles Hoornaert, 77 ans, rue de Condé, 49. — Edouard Segard, 54 ans; Guillaume Desmet, 94 ans; Marie Fraignart, 30 ans, avenue Julien-Lagache.

JAMET, BUFFEREAU et Cie Fers forgés... 24, Rue de Rivoli, Paris. Succursale: 78 bis, Bd de la Liberté, à LILLE. 0120

WATTRELOS

Inspection administrative. — M. Gasta, inspecteur général des services administratifs, a procédé, mercredi après-midi, à l'inspection des services de l'hôpital et de l'hospice.

Il s'est montré très satisfait de la tenue des établissements hospitaliers.

M. l'inspecteur général a fait ressortir la nécessité de créer une maternité et de renouveler le mobilier et la literie de l'hospice.

Cette double question va être envisagée par l'Administration des Hospices et par la Municipalité.

WATTRELOS. — Naissance. — Marie-Thérèse Castel, rue de Boulogne, maisons Ddryewer.

CROIX

Les grèves. — La gendarmerie a continué hier, d'assurer la liberté du travail aux abords de la teinturerie Cochetenx frères, aucun incident ne s'est produit.

— Les ouvriers syndiqués de l'Energie Electrique du Nord se sont réunis jeudi après-midi, chez Losfeld. Un délégué parisien leur a fait une causerie pour les engager à adhérer à l'Union Métallurgique.

— A 4 heures 1/2, au « Lion Belge », rue de Lille, les ouvriers de l'usine à gaz, équipe de nuit, tenaient une réunion. Le délégué parisien, leur a parlé du syndicat et, nous a-t-on déclaré, à l'issue de la réunion, l'assemblée a été mise au courant de ce qui se passait à Roubaix au sujet de la grève des gaziers.

Espérons que les ouvriers de Croix ne suivront pas leurs camarades de Roubaix. Mais un vent de grève semble cependant souffler parmi eux.

Accidents du travail. — A la campagne de M. Pollet, rue Verte, un manœuvre de M. Auguste Pennel, J.-B. Eloir, 34 ans, demeurant à Roubaix, en soulevant une berline s'est fait un effort à l'épaule droite. 12 jours de repos. Docteur Masure.

— Un autre manœuvre, Désiré Parest, 20 ans, à Roubaix, a reçu des briques sur la tête en passant sous un échafaudage. 15 jours de repos. Docteur Delattre.

CROIX. — Naissance. — Georges Pernolt, rue du Progrès, cour Bertin, 2.

Décès. — Marie Duval, 85 ans, rue du Trocadéro, 27. — Clovis Lepers, 74 ans, rue des Ogiers, numéro 177.

HEM. — Naissance. — Pierre Dumont, boulevard de l'Observatoire.

WASQUEHAL

Blessé au pied. — Un apprêteur de la filature du Nord, Albert Thibault, âgé de 24 ans, domicilié à Croix, s'est contusionné au pied droit en tombant sur les organes de son métier. Le docteur Dumoulin a prescrit 15 jours de repos.

WASQUEHAL. — Naissance. — Jeanne Degroote, rue Jean-Bart.

LANNOY

La Ducasse du Printemps aura lieu dimanche prochain, déjà bon nombre de forains ont fait leurs installations. Si le temps est favorable, ce sera un but de promenade pour les Roubaisiens.

LYS-LEZ-LANNOY

Vaccinations obligatoires. — Les séances de vaccinations obligatoires auront lieu on la Mairie, le 14 mai, de 6 à 8 heures du soir pour les enfants nés en 1913, et pour les jeunes gens nés en 1894; le 15 mai, de 2 heures et demie à 4 heures et demie pour les enfants nés en 1903.

LEERS

Réunion électorale. — Une grande réunion électorale aura lieu samedi, à 8 heures du soir, à l'Harmonie, estaminet Dubrunfaut-Duponchelle, à la Place, sous la présidence de M. Louis Courier, maire de Leers.

M. Léon Gosthals, avocat à Roubaix, et M. Jules Cléty, candidat républicain anticollectiviste, prendront la parole.

Tout fait présager que les électeurs auront à cœur de venir très nombreux acclamer le vaillant M. Cléty, pour sa brillante et courageuse campagne électorale.

Assistance aux familles nombreuses. — Les mandats de l'allocation du mois de mai sont à la disposition des intéressés, au Secrétariat d la Mairie.

Sur la main. — Adrien Desmettre, 30 ans, tisserand chez Parent, demeurant à Toufflers, a reçu un coup de navette à la paume de la main droite. Repos, 15 jours. Docteur Wartel.

FOREST. — Naissance. — Suzanne Meirsschaut.

HEM

Pied meurtri. — Cyrille Vanlar, 45 ans, briquetier au service de M. Briet, a reçu sur le pied gauche un tas de briques. Il en résulte des contusions multiples. Il a reçu les soins du Docteur Coubronne.

TOURCOING

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Une affiche a été placardée qui attire les regards et fixe le sens du scrutin de dimanche prochain. Si vous êtes partisans du drapeau rouge, dit-elle aux électeurs, votez pour le citoyen Inghels; mais si, au contraire, vous êtes partisans du drapeau tricolore, votez pour M. Salvetti. Pour donner plus de relief à cette affiche, d'un côté a été dessiné un drapeau rouge, de l'autre un drapeau tricolore.

Donc c'est net. Les électeurs tourquennois ne peuvent pas ne pas comprendre la portée du vote qu'ils auront à émettre dimanche.

Le drapeau tricolore doit triompher. Que pas une voix de patriote ne s'égare. Surtout pas d'abstention. Veillons à ce que nos amis absents de Tourcoing rentrent pour voter.

L'organisation de la surveillance des urnes et de leur dépouillement est un autre point important dont il faut se préoccuper. Aucune précaution n'est négligeable pour assurer la régularité et la sincérité du scrutin.

LE GÉNÉRAL FRANCHET D'ESPEREY A TOURCOING

Le comité d'organisation de l'inspection du 24 mai prochain (société S. A. G.) se réunira ce soir vendredi, à 8 heures et demie, au café Delvoye, place de la République.

Le présent avis tiendra lieu de convocation.

BIJOUTERIE-HORLOGERIE-ORFÈVRERIE
Vve ROMMENS-VANZEVEREN: 13, Gde-Place 0476

Avis aux Pèlerins de Pellevoisin. — Le 10e pèlerinage du Nord s'annonce dans les conditions les meilleures.

Quatre conférences données à Roubaix, Lille, Armentières et Tourcoing sur ce pieux sujet ont amené un grand nombre d'auditeurs qui seront, la semaine prochaine, de fervents pèlerins.

Le chiffre en est presque complet. Il reste tout au plus une quinzaine de places libres. Avis en est donné aux amateurs du dernier moment.

On peut s'inscrire encore jusque samedi soir, au plus tard, à Tourcoing, 12, rue du Château, et à Roubaix, 38, Boulevard Gambetta.

Le départ a lieu lundi 11 mai, le retour jeudi 14.

Prix complets, voyage et frais de séjour compris: En 1re classe, 70 fr.; en 2e classe, 55 fr.; En 3e classe, 30 fr.

Ligue des Anciens Retraitants. — La réunion de la Ligue des Anciens Retraitants se tiendra dimanche prochain dans la chapelle de la Maison de Retraites, 48, rue des Poutrains. La messe sera dite pour M. Paul Dubois. L'horaire est ainsi fixé: 8 h. 1/2, chapelet; 8 h. 3/4 précises, sainte messe, instruction communion libre; 7 h. 1/2, préparation à la bonne mort, revue des résolution de retraite, départ..

PÊCHE. — USTENSILES ET APPATS
Cau-Delattre, 29, rue Nationale, Tourcoing 0149

Un accident à la gare aux marchandises. — Un homme d'équipe, M. Alfred Martin, 30 ans, au formant un train est tombé à cheval sur le tampon d'un wagon. Il a été conduit à l'hôpital après avoir reçu les soins du docteur Vienne.

Un boucher de la rue de Paris, 115, M. Catteau, avait laissé sa bicyclette dans son magasin. Un malfaiteur la lui subtilisa. Le vélo valait 120 francs.

ÉTAT-CIVIL de TOURCOING
du 7 mai

Naissances. — Marie Flipo, rue Chanzy, 5. — Gielbert Blouwe, rue de Gand, derrière la 906. — Clément Bourey, rue Larochefoucauld, 5.

Décès. — François Bataille, 50 ans, rue du Général-Souham, 13. — Albert Bosquette, 5 mois, rue de Moscou, 43.

MOUVAUX

Pensions aux vieillards. — Le Percepteur se rendra à la Mairie samedi, à 2 heures, pour payer les pensions aux vieillards et infirmes de la commune.

A 3 heures, aura lieu également le paiement des allocations aux familles nombreuses.

MOUVAUX. — Décès. — André Durant, 46 ans, rue de Roubaix. — Marie Baudreux, 61 ans, rue de Wasquehal, 4.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du jeudi 7 mai 1914
Présidence de M. Leray, vice-président

LES ACCIDENTS D'AUTO

Le 22 janvier dernier, le jeune Victor Prégermain, 13 ans, sortait de la mairie de Loos où il venait de porter une lettre, quand il fut happé par un automobile conduit par Octave Héry, à Somain, au service de M. Guidon.

Le malheureux enfant, qui avait une fracture du bassin, n'est pas encore complètement rétabli.

Le chauffeur est condamné à 15 jours de prison avec sursis et 50 francs d'amende.

Les parents qui s'étaient constitués partie civile, obtiennent 2.000 francs à titre de provision, et M. le docteur Duthilleul est chargé d'examiner l'état de santé du jeune Prégermain.

LA VENTE DES CONFETTIS

Un sou la canette! ou treize sous le kilo! tels sont les cris que les marchands de confettis poussent rue Faidherbe ou rue des Manneliers, les jours de Carnaval.

Cette année, un vérificateur des poids et mesures s'est avisé d'inspecter les « canettes » et les poids. 4 marchands: Adrien Delmaet, 25 ans, Constant Godefroy, Louis Lenfant, 23 ans, et Victor Obry, 43 ans, étaient en défaut, car les fameuses « canettes » étaient en carton recouvert d'étain, et possédaient en outre un double fond; et un des vendeurs avait une balance non poinçonnée et un poids non réglementaire.

Tous sont poursuivis pour tromperie. Le tribunal se montre clément, et pour l'exemple leur inflige 16 francs d'amende.

Gare à l'année prochaine!

AFFAIRES DIVERSES

Joseph Tessely, 27 ans, à Seclin, a pénétré de force, le 17 mars, dans le domicile de sa belle-sœur, Virginie Leprêtre, 19 ans, cour Bernard, rue Papin, 5 jours (sursis).

— 48 heures (sursis), à François Dubar, à Roubaix, pour mendicité à Roubaix.

— 30 francs à Achille Vancoleu, à Wasquehal, pour coups à un camarade d'atelier, Edouard Rémy.

— Le 23 mars, à la sortie d'un estaminet à Haubourdin, Théophile Callieboot, 29 ans, à Haubourdin, se disputait avec des consommateurs. Deux autres voulurent intervenir, mais Callieboot tourna sa fureur contre eux et l'un d'eux, nommé Gouteaux, fut frappé de 3 coups de couteau. Un mois à Callieboot.

— 15 jours à Léon Vangeluwe, 35 ans, qui, le 11 mars, a brutalement frappé sa femme, Coralie Steelandt, à Wasquehal.

— 25 fr. à André Blache, 19 ans, pour coups à M. Pollet, coupeur en confections, à Lille.

— 16 fr. à Herman Bouvet, à Bachy, qui a été trouvé, à Hellemmes, non muni de billet et en état d'ivresse, dans un wagon de troisième classe.

— Même peine à Gustave Honte, à Armentières, qui a voyagé sans billet jusqu'à Don-Sainghin, et à Anna Hauwaert, à Croix, qui s'est servie d'une carte d'abonnement périmée.

— Cinq ouvriers agricoles: Léon Lefebvre, à Comines, Léon Decordier, à Prémesques, Sylvie Gondesenne, à Croix; Constantin Deruynck, à Menin, et Alois Durnez, à Werwicq, encourent 16 francs d'amende, pour n'avoir pas rempli les obligations de la loi sur le séjour des étrangers en France.

— 8 jours à Henri Behague, sans domicile, pour vagabondage.

— 8 jours et 5 fr. à Meurice Legrand, à Roubaix, pour outrages et rébellion à agent, et ivresse.

— Un mois à Hubert Sturmeeck, 19 ans, à Tourcoing, pour vol de 190 fr. au préjudice de M. Louis Lamarque, chauffeur, rue de Gand, à Tourcoing.

LE SAVON DE TOILETTE

MALACEINE

produit de grande parfumerie, est neutre, sans excès d'alcali; onctueux, adoucissant. Il est vendu partout où l'on achète la Crème Malaceïne: Grands Magasins, Parfumeries, Pharmacies, Coiffeurs, etc., 1.25 le pain. 0253-2

CHRONIQUE SPORTIVE

HIPPISME

COURSES DE LILLE

Les courses auront lieu le dimanche 10 mai, à deux heures précises.

Voici la liste des engagements:

PRIX DE LA LYS (Plat-Handicap), 4.000 fr. — MM. Wenger, Golden Queen; Botten, Santenay; Gautier, Ovation II; Coblentz, La Fuite; Courveille, Samarette; Flatman, Feerimonde; de Mumm, Arauco; de Mumm, Charmette; de Mumm, L'Aigle d'Arvor; Desgranges, Sil-en-Nasr; Guillou, Imagier; Kousnetzoff, Sacristine; Pantall, Germaine II; Moreau, Levantine; Fenwick, Gnou; Harduin, Rosalinde; Harduin, Hetbelbella; Cros, Roila II; Lieux, Salanin; Le Bris, Sevillana; Le Bris, Alibi III.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT (Plat), 3.000 fr. — MM. Thorne, J'En Veux; Champion, Harmonie IV; Siméon, Osterte; Michel Pantall, Gallea du Nord; Laroche, Louxor; Prince Murat, Méfisto; Frédéric Morean, Levantina; Grignon, Norba; Wenger, Golden Queen; Lieux, Navillé; Wattine, Vieil Homme; Desgranges, Seif en Nasr.

PRIX DU NORD (Plat), 4.000 fr. — MM. de Mumm, Idilio; M. Cl. Procureur, Bonne Pâte; Champion, La Pointue; Champion, Harmonie IV; M. de Ganay, Alkermès; Pantall, Germaine II; Cutier junior, Monbines; Lieux, Indiscret II; Lieux, Naville; Wattine, La Tourelle; Wattine, Mince Pie.

PRIX DE LA DEULE (Trot monté), 2.000 fr. — MM. de Wazières, Carquois; Bourdon, Kric; Valencourt, Karabine; Baziu-Limet, Kléber; Dubrulle, Le Samaritain; Dubrulle, Kolback; Haras de Crécy, Kako; Méquignon, Joliette; Duchange, Quatrain; Godet, Livadie; Verriest, Kumel; Dupont, Lapin Roux; Cardon, Klihbe; Lefebvre, Ligny.

PRIX DU PADDOCK (Steeple-Chase). A vendre aux enchères), 2.500 fr. — MM. Beanua, Watteau III; André, Chalmont; Duc de Montesquiou Fézensac, Marguerite II; Comte J. Lahens, Rabbin; Capliez, Paulinio; Le Bleu, Radium; Monnat, Hermosa; Bridgland, Osborne; Bernard Dubois, Litska; Laroche, Ortélius; Luis d'Agniar, Reinoire; Pantal, La Gartempe II; Cordonan, Sézanne II; Kahn, Janvier; Bera, Cavallo II; Pollet, Pistolet.

PRIX CAPUCINE (Trot monté ou attelé), 2.000 fr. — MM de Wazières, Grêle; de Wezières, Joyau; Lagalsse, Galathée; Hocedez, Jecluthe; Capliez, Négociant; Tacquet, Jersey; Godet, Jocelyn; Godet, Korrigan; Godet, Kaoline; Verriest, Kroumir; Choquet, Irisch-Joë; Choquet, Kalouga; Cardon, Harpon; Cardon, Mousquetair; Pollet, Jouvencelle; Beauvois, Fauvette; Beauvois, Inès; Lefebvre, Jette; Lefebvre, Hélène; Bardet, Gracieuse.

LE CONCOURS HIPPIQUE DE ROUBAIX

Les réunions du Concours Hippique organisées chaque année par le Club Hippique de Roubaix et qui obtiennent tant de succès, sont fixées cette année aux dimanche 21 et lundi 22 juin.

Les concurrents auront à se disputer 10.000 francs de prix, répartis de la façon suivante:

Dimanche 21 juin. — Matin: Prix d'Essai (Gentlemen). (600 fr. de prix); Concours de Chevaux de Selle (objets d'art). (Hacks-Hunters) (Gentlemen).

Après-midi: Prix des Veneurs (Officiers) (950 fr. de prix); Concours de Chevaux de Selle. (Hacks-Hunters) (Gentlemen). Classement des chevaux retenus par le Jury et parade des chevaux primés; Prix des Habits Rouges (Gentlemen). (1.300 fr. de prix, dont 500 au premier).

Lundi 22 juin. — Grand Prix du Club (Gentlemen). 2.900 fr. de prix, dont 1.000 fr. au premier 500 au second; Prix des Régiments (Officiers). 950 fr. de prix; Epreuve de puissance (Gentlemen). 950 fr. de prix.

JEU DE BALLE

A LILLE

Dimanche 10 mai, à 3 heures, sur le Ballodrome du Boulevard des Ecoles, grande lutte à la petite balle entre Anzin (Appolinaire) et Lille (Collier).

A RAISMES

Lundi 11 mai, à 3 heures, à l'occasion de la ducasse, grande lutte ou 13 jeux entre Denain (Deham) et Anzin (Appolinaire).

A DENAIN

Dimanche 10 mai, à 3 heures, sur le Ballodrome de la Place Baudin, concours entre trois fortes parties: Onnaing (Linquercq), Condé (Boutelier) et Denain (Deham).

A LENS

Dimanche 10 mai, à 3 heures, sur le Ballodrome de la Place de la République, grand concours de troisième catégorie.

A QUIEVRAIN

Dimanche 10 mai, à 3 heures, grande lutte entre deux fortes parties belges: Gilly (Dailly) et Marcinelle (Les Alliés).

CONSEIL DE LA SEMAINE

A tous ceux qui étouffent, à ceux qui ont la respiration sifflante et de l'oppression au moindre effort, aux asthmatiques, aux bronchiteux, il faut conseiller la poudre Louis Legras. Ce merveilleux remède calme en moins d'une minute et d'une façon durable les plus violents accès d'asthme, le catarrhe, l'emphysème, la toux de la bronchite chronique et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, boulevard Magenta, Paris. 0229

Dépêches de la Nuit

Le Conseil Municipal DE SOLRE-LE-CHATEAU EST DISSOUS

Le « Journal officiel » publie un décret portant dissolution du conseil municipal de Solre-le-Château.

Un Député nouvellement réélu est mort

Niort. — M. Taudière, député sortant, catholique, réélu le 26 avril par 14.162 voix contre 1.452 à son adversaire, est mort jeudi soir, des suites d'une congestion pulmonaire qu'il avait contractée à la sortie d'une réunion publique.

LE SCRUTIN DE BALLOTTAGE

UN DISCOURS DE M. BARTHOU A PARIS

Jeudi soir, M. Barthou, ancien président du Conseil, a assisté à une réunion organisée par l'Union Républicaine Socialiste de la 2e circonscription du XIe arrondissement, pour soutenir la candidature de M. Ignace, républicain de gauche, contre celle de M. Lavaud, socialiste unifié, député sortant.

M. Barthou, après avoir dit que la journée de dimanche prochain serait grave et décisive pour les républicains, a exposé une fois de plus le programme de la Fédération des gauches.

Quelques interruptions se sont produites. A la sortie de la réunion un groupe de partisans de M. Lavaud ont entonné l'« Internationale » et ont parcouru les rues du quartier.

A l'angle de la rue de la Moquette et de la place de la Bastille, la police étant intervenue, les manifestants se sont emparés du matériel qui se trouvait à la terrasse d'un café et l'ont lancé dans la direction des agents.

La police a réussi à disperser les manifestants.

L'expulsion générale des Français EN ALSACE-LORRAINE

Strasbourg. — On affirme au ministère de l'Alsace-Lorraine, que la nouvelle selon laquelle le permis de séjour serait repris à tous les Français résidant en Alsace-Lorraine ne repose sur aucun fondement.

Une telle mesure est dit-on irréalisable, et il n'est pas dans les intentions du gouvernement actuel de prendre des mesures qui auraient un effet désastreux.

Plusieurs personnes de nationalité française résidant à Strasbourg, ont été interrogées à ce sujet; aucune d'elles n'a reçu d'avis que leur permis de séjour ne leur serait plus accordé.

Berlin. — A l'Office des Affaires étrangères, on dit ne pas avoir de raisons de croire au retrait général du permis de séjour de Français, en Alsace-Lorraine, mais on y ajoute qu'il est parfaitement possible que les autorités locales prononcent l'expulsion d'individus par mesure de police intérieure.

L'ASSASSINAT DE M. CALMETTE

L'INSTRUCTION

M. Boucard, juge d'instruction, a entendu M. Prestat beau-père de M. Calmette, qui a déclaré que c'est le surlendemain de l'assassinat qu'il apprit que le portefeuille de M. Calmette avait été remis au docteur Calmette.

On l'avertit que deux documents en avaient été extraits et remis dans la caisse du « Figaro ». Il ne songea que plus tard à se faire remettre ces deux documents, copies manuscrites du rapport Fabre et de la lettre « Ton Jo », toutes deux de la main de M. Calmette.

Ces deux documents ayant déjà été publiés, M. Prestat les fit brûler.

M. Prestat a entendu dire que deux autres documents avaient été remis au Président de la République, mais il n'a jamais entendu parler d'autres pièces.

La conviction absolue, universelle de la rédaction du « Figaro » et de l'entourage de M. Calmette est que le directeur du « Figaro » n'avait jamais eu en sa possession les deux lettres privées auxquelles on a fait souvent allusion.

L'incendie du vapeur « Columbian »

Boston. — Le vapeur « Franconian » est arrivé avec les survivants du « Columbian », qui sont tous dans un état de faiblesse extrême.